

REGLEMENT CONCOURS PHOTO ZOOM SUR LA ROCHELLE

ARTICLE 1 : Un concours photo sur le thème du patrimoine de La Rochelle est organisé par 4 étudiantes de la FLLASH de La Rochelle.

Participation : Ce concours est ouvert uniquement aux étudiants en collège, lycée et enseignement supérieur de La Rochelle.

La participation est gratuite, cependant il faut s'inscrire et nous renvoyer la fiche d'inscription par email à expo.rochelle@gmail.com.

Les photos sélectionnées seront présentées lors d'une exposition qui se tiendra du 24 mars au 26 mars 2011 au Café de la Paix, place de Verdun. Quatre prix « Coup de Cœur du Jury », « Prix Urbain », « Prix Humain » et « Prix Technique » seront remis aux lauréats lors de l'inauguration de l'exposition le samedi 26 Mars à 18h. Les résultats seront proclamés à cette occasion.

ARTICLE 2 : Chaque concurrent peut présenter au maximum une photo.

Chaque tirage devra porter obligatoirement les noms, prénom et adresse du concurrent inscrits au verso. Nous demandons également à l'auteur de la photo de nous communiquer par email une phrase ou bien un mot, qui illustre le mieux son cliché.

Les photos ne feront pas l'objet d'un montage.

Les photos seront tirées en format 30x20 en 300 dpi. Afin de bénéficier d'une qualité optimale la photo devra être prise en haute définition (1500 à 3000 pixels minimum).

ARTICLE 3 : Les photographies devront obligatoirement respecter le thème du concours. Elles seront l'entière réalisation de l'auteur qui doit en posséder les droits. En cas de portrait vous devrez faire remplir à la personne concernée, l'autorisation de droit d'image que nous vous fournirons. Vous nous renverrez cette autorisation dûment remplie, accompagnée de votre photo.

ARTICLE 4 : Tous les envois seront soumis à un jury souverain composé de professionnels de l'image et du monde de l'art. Les photographies primées seront choisies selon des critères artistiques et techniques et les décisions seront sans appel.

ARTICLE 5 : La date limite des envois est fixée au 01 mars 2011. Les photos seront à envoyer à l'adresse email : expo.rochelle@gmail.com

ARTICLE 6 : Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Toute information complémentaire pourra être obtenue par email à expo.rochelle@gmail.com.

En vous remerciant par avance de votre participation.

Le comité d'organisation.